



LA GOUESNIERE – JEUDI 2 JUILLET 2026

INAUGURATION DU BANC ROUGE

Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs les élu.es de La Gouesnière, et d'autres communes,
Mesdames, Messieurs les représentant.es d'associations,
Cher.es ami.e.s de Femmes solidaires de la Côte d'Émeraude,

Un grand merci, Monsieur le Maire, ainsi qu'à toute votre équipe, adjoint.es, conseiller.es, pour avoir décidé d'installer « ce banc rouge » sur votre commune. Ce banc est un symbole ; il se veut un soutien affirmé, celui de votre Municipalité, et celui de notre association, à toutes les victimes de violences conjugales, intrafamiliales ou autres (femmes, hommes, enfants) ; il honore la mémoire de toutes celles qui, dans notre pays, dans notre département, sont mortes, victimes d'un époux, d'un conjoint ou ex compagnon qui refusait que celle qui, à leurs yeux, leur appartenait, se rebelle et leur dise « NON ». En ce moment particulier nos pensées émues se tournent vers la famille de Madame Lemarié, sauvagement assassinée dans cette commune il y a vingt ans aujourd'hui, et dont cette plaque scellée sur le banc rouge rappellera le souvenir, comme la mémoire de Tatiana est conservée sur celui de Saint Jouan des Guérets. Un « banc rouge », donc, couleur du sang des victimes, pour dénoncer ce fléau, afficher notre refus de cette ignominie, interpeller, appeler à la réflexion, au questionnement, au dialogue, à la vigilance...

Le premier banc rouge a été installé en France (ils sont apparus d'abord en Italie) à l'initiative du comité Femmes solidaires de Haute Corse et de la Municipalité de Bastia le 25 novembre 2017 (journée mondiale du refus des violences faites aux femmes) et depuis ils fleurissent partout dans notre pays. Nous sommes fières de notre travail ici, en Bretagne, car 18 bancs rouges sont maintenant installés à notre demande dans les communautés d'agglomération et de communes de St Malo et Dinard. Le 1er banc, inauguré à St Malo fin novembre 2022, se trouve Bd de l'Espérance entre le tribunal et la prison ! Tout un symbole !!! En effet nous ne pouvons qu'espérer l'éradication de ces crimes mais, malheureusement, la presse relate presque chaque semaine de nouveaux meurtres en France. Un second banc rouge malouin est situé dans le jardin de la Résidence seniors « Les Néréides » à l'entrée de la ville. C'est important car les statistiques sur les féminicides indiquent que 26% des victimes ont plus de 70 ans...Et ce fait est généralement passé sous silence, le meurtre étant le plus souvent suivi du suicide de l'agresseur. On parle alors de drames de la vieillesse ou autre...Sensible à cette question la direction de l'Hôpital-EHPAD de la Roche Aux Fées à Janzé, à une trentaine de kilomètres au sud de Rennes, a souhaité avoir un banc rouge dans la cour de l'établissement, résidents et personnel soignant étant en majorité composés de femmes. Nous l'avons inauguré le 6 mars dernier.

La Gouesnière – comme les nombreuses communes qui entourent St Malo et Dinard – est en zone rurale...et là encore les statistiques montrent que plus de la moitié des féminicides ont lieu en zone rurale alors que la population féminine n'y représente que le tiers des Françaises au total...

Les adolescentes en couple (15/18 ans) ne sont pas épargnées non plus. « L'amour est aveugle » dit-on et nombre d'entre-elles ne réalisent pas tout de suite qu'elles sont sous emprise et victimes de violences de la

part de l'être aimé. Une claque ? Bof...Rien de grave. Elle l'avait sûrement méritée ! Elles assimilent violences conjugales et couples mariés ou pacsés, beaucoup plus âgés en tout cas...Et quand elles prennent conscience de la réalité il peut être trop tard.

Chaque jour ce sont plus de 3 femmes qui sont victimes de féminicides ou de tentatives de féminicides conjugaux, selon la Mission interministérielle pour la protection des femmes ; mission qui pour la première fois a intégré dans son décompte les victimes de harcèlement par conjoint ou ex... 773 ayant conduit au suicide ou à une tentative de suicide, nombre qui s'ajoute au 107 féminicides et aux 319 tentatives de féminicides recensés en 2024. 1039 féminicides ont été comptabilisés depuis 2017. Triste réalité que l'on ne peut passer sous silence : les femmes sont victimes de violences physiques, sexuelles, psychologiques et économiques dans des proportions catastrophiques qui ne cessent de croître ! Particulièrement l'été ! 3 602 victimes de violences physiques intrafamiliales ont été recensées en Ile et Vilaine en 2025. Femmes, enfants, époux, frères, sœurs...Parmi elles, les victimes d'un conjoint violent sont les plus nombreuses.

Selon le Ministère de l'Intérieur 208 000 victimes de violences conjugales ont été enregistrées en France en 2021, 244 301 en 2022, dont 86% de femmes. La courbe ne s'infléchit pas, bien au contraire. Le nombre de meurtres de femmes ne cesse d'augmenter depuis 2021.

89% des agresseurs sont des hommes violents. Non, nous n'occultons pas le fait qu'il y a des hommes victimes de femmes violentes mais en moindre proportion. Et si un homme s'adresse à nous soyez sû.es que nous l'accompagnerons avec la même attention que nous le ferions pour une femme ! Nous ne minimisons pas non plus les violences faites aux enfants, victimes directes ou trop souvent co-latérales quand ils assistent, impuissants et terrorisés aux violences que subissent leur mère.

Selon la Présidente du Haut Conseil à l'égalité, Sylvie Pierre-Brossolette, 114 000 victimes de violences sexuelles ont été enregistrées en 2023, dont 74% hors cadre familial. Seulement 2% d'entre elles ont porté plainte...et seulement 1% de condamnations ont été prononcées quand la plainte pour viol a abouti ! Ce constat désastreux nous amène à parler du procès des viols de Mazan qui se devait d'être exemplaire dans ses réquisitoires et condamnations. Quel courage, quelle détermination il a fallu à Gisèle Pélicot pour dénoncer les atrocités qu'elle a subies et pour assister chaque jour aux débats ! Elle vient de publier ses mémoires. Un très beau livre qui nous l'espérons vivement encouragera les femmes victimes à porter plainte. La honte doit changer de camp ! Enfin !

Concernant les violences faites aux femmes – qui restent une de nos priorités, nous militons pour une vraie politique de sensibilisation et de changement des mentalités et ce changement ne pourra se faire que par une éducation à l'égalité fille/garçon et au respect de l'autre, au respect de ses différences, dès le plus jeune âge. Une éducation donnée à la maison par les parents, la famille, mais aussi à l'école dès la maternelle, une puéricultrice nous a fait remarquer « dès la crèche », et tout au long de la scolarité...dans les associations sportives aussi...

Cette éducation à l'égalité fille/garçon est réclamée par notre association depuis des années...ce à quoi s'emploient aussi les réseaux VIF (violences intrafamiliales). Nous sommes membres de celui du Pays de St Malo depuis sa création en 2008/2009. 4 assos au départ. Plus de 40 maintenant, sous la houlette du Conseil départemental 35 et de l'association « Le Goéland » avec la participation de la police et de la gendarmerie, de l'hôpital Broussais et de son service d'urgence, etc...

Si la lutte contre les violences faites aux femmes était affichée en tant que priorité du 1er quinquennat du Président de la République et si des progrès ont été notés beaucoup reste à faire malheureusement ! Notamment en ce qui concerne les moyens financiers et humains mis à disposition pour lutter contre ce fléau.

L'ex Premier Ministre, Michel Barnier, avait annoncé des mesures...jugées insuffisantes par les associations. Un budget en hausse de 10%. 86 millions d'euros seront consacrés à la lutte contre ces violences alors que ce sont 2 milliards 600 millions d'euros qui sont réclamés ! On est loin du compte !!! Et on ne peut qu'espérer que ces 86 millions promis ne passeront pas à la trappe au nom d'autres priorités ou urgences ! Nous nous insurgeons également contre les réseaux sociaux qui véhiculent messages haineux de masculinistes qui ne digèrent pas l'idée que les femmes puissent obtenir l'égalité pleine et entière dans tous les domaines ! La diffusion de ces discours peut « légitimer le passage à l'acte, banaliser les violences, et,

dans ses formes les plus extrêmes, aller jusqu'à l'apologie du viol et du meurtre. » Et le Haut Conseil à l'égalité estime qu'il s'agit « d'une menace à l'ordre public et un enjeu de sécurité nationale ».

Ce mois de juin a été malheureusement dramatiquement endeuillé par l'enlèvement, la séquestration, le viol et l'assassinat de la petite Lyhanna (11 ans), dans le Gers. Notre colère est grande ; notre peine aussi. Un drame atroce qui aurait pu – qui aurait dû - être évité si les nombreuses plaintes pour viol portées précédemment par la maman d'une fillette de 10 ans contre le prédateur avaient été prises en considération et étudiées en temps et en heure. Sachant combien les services de police et de gendarmerie, les parquets, sont débordés, nous ne jetons l'opprobre sur personne mais continuerons à militer activement au sein des collectifs national et local pour exiger les moyens humains et financiers indispensables à ces structures afin qu'elles puissent travailler efficacement. Ce fut le cas les 8/15/22 et 29 juin. Hommages rendus à toutes les innocentes victimes et exigence du vote par les parlementaires d'une loi cadre intégrale (prête depuis des mois !) pour protéger enfants et femmes, comme c'est le cas en Espagne. Devant l'ampleur des mobilisations citoyennes le Premier Ministre a annoncé sa mise à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale en septembre ou octobre, ce qui est également le vœu de la Présidente de l'Assemblée. Nous resterons vigilantes et ne lâcherons rien !

Je tiens à préciser que, outre le 3919, numéro d'appel pour les victimes de violences, il existe également un site internet : <https://arretonslesviolences.gouv.fr/>

Je vous remercie de votre écoute.

Madame Jacqueline Lohat